tion. A la majorité de 361 voix contre 40, elle est prononcée. Le Président met la motion aux voix sur le fond.

M. DE GRANDMAISON. — Je serais tout disposé à m'associer aux hommages rendus au corps expéditionnaire de Chine ; malheureusement, si M. le Président du Conseil a rendu cet hommage, celui qui, par sa situation......

Une voix à gauche : C'est déjà dit.

M. LE PRÉSIDENT. — Ces personnalités prolongées sont déplaisantes.

M. DE RAMEL. — Les ministres ne sont pas intangibles.

M. DE GRANDMAISON. — Je disais : Celui qui, par sa situation, est chargé spécialement de défendre l'armée, ne l'a pas fait.

Au milieu du bruit, on entend M. de Grandmaison qui qualifie de laquais ceux qui suivent le gouvernement.

Il est rappelé à l'ordre.

M. SEMBAT. — Je ne peux voter la motion Aimond, motion qui n'aurait pas été apportée à la tribune, si M. Lasies n'avait apporté la sienne. Il y a eu, en Chine, des massacres horribles, qu'on ne peut approuver. Je laisse M. Lasies jouer de la trompette, tant qu'il voudra ; quant à moi, je ne m'associe pas à cette manœuvre. Je n'éprouve pas le besoin de me courber sous les coups de cravache de la droite. (Applaudissements à l'extrême gauche ; plusieurs voix : la clôture !)

M. DE LANJUINAIS. — Je m'élève contre la clôture. Je m'associe à un hommage rendu à l'armée, même quand cet hommage est mal rendu par le Gouvernement.

La clôture de la discussion est votée à mains levées.

M. Lasies veut parler. La gauche pousse des clameurs pour couvrir sa voix. Il demande la parole pour un rappel au règlement. Les cris des socialistes redoublent.

M. LASIES. — Je fais un appel à tous mes collègues pour prouver......

Les vociférations éclatent puissantes à l'extrême-gauche. Le Président sonne à tour de bras ; le charivari est à son comble. M. Deschanel donne lecture du règlement, afin de prouver, à M. Lasies, qu'un seul orateur a le droit de parler contre la clôture.

M. Lasies descend de la tribune, en disant : « Maintenant que j'ai parlé, Monsieur le Président, je vous donne raison ».

M. LE PRÉSIDENT. — Je vous rappelle à l'ordre, avec inscription au procès verbal, et mets aux voix la motion de MM. Aimond et Bersez.

Cette motion est adoptée par 509 voix contre 26.

M. LE COMTE D'ELVAL. — Vive l'armée !

M. ROUANET. — Vous n'avez jamais été soldat.

M. LE COMTE D'ELVAL. — Qui a dit ce à ?

M. ROUANET. — Combien de temps avez-vous porté le sac ? (Bruit).

L'ADDITION BERTEAUX

M. LE PRÉSIDENT. — Je vais mettre aux voix l'addition de M. Berteaux ainsi conçue : « La Chambre exprime toute sa réprobation pour l'évêque et les missionnaires, voleurs et pillards. » (Protestations indignées à droite et au centre.)

M. PRACHE. — On nous demande de condamner des hommes que l'on n'a pas entendus.

Le tumulte est à son comble. La droite et le centre réclament, avec force, l'avis du gouvernement, et conspuent le Président du Conseil, qui demeure figé à sa place. L'extrême-gauche hurle et invective la droite.

PROTESTATION DE M. AYNARD

Soudain, M. Aynard se lève et demande la parole de sa place. Je tiens à expliquer mon vote, dit-il.

Puis, avec une chaleur et une émotion croissante :

Je suis profondément ému de voir une Chambre française songer à flétrir des actes qui ne sont nullement prouvés. (Murmures à l'extrême gauche ; applaudissements.) On veut prononcer, sans preuves, une condamnation contre des absents.

L'extrême-gauche interrompt l'orateur avec une violence sauvage.

M. AYNARD, avec force. — C'est au drapeau français qu'on porte atteinte. (Salves d'applaudissements ; réclamations.) Nous avons reçu, de l'ennemi même que l'on combattait, les appréciations les plus flatteuses pour notre armée ; et, quant à l'évêque et aux missionnaires, ne sont-ce pas des Français ? (Nouveaux applaudissements ; tumulte violent.) S'il y a eu des défaillances parmi eux, il y a eu encore plus de héros et de martyrs. (Tonnerre d'applaudissements.) Pour moi, c'est un devoir de leur rendre hommage.

Quand la mission lyonnaise est allée en Chine, la plus importante qui ait jamais parcouru ce pays, elle a trouvé partout les auxiliaires les plus dévoués, les plus intelligents chez les missionnaires ; elle a été reçue par des amis, par des Français. (Salves d'applaudissements).

Les socialistes hurlent de plus belle.

La droite et le centre font une ovation à M. Aynard que l'extrême-gauche couvre d'injures. L'orateur est félicité par ses amis.

Cris : Clôture.

M. Ferrette a la parole contre la clôture. Il est au moins étrange, dit-il, de voir qu'une partie de la Chambre, après avoir voté 30 millions pour les missionnaires de Chine, vient proposer un blâme contre ces missionnaires. (Vifs applaudissements au centre.)

L'extrême-gauche refuse d'en entendre plus long ; elle crie : Clôture ! avec une telle insistance que le Président finit par la mettre aux voix. Elle est prononcée.

M. LE PRÉSIDENT. — Je mets aux voix l'addition Berteaux.

A gauche, un certain nombre d'abstentions se produisent, malgré la propagande désespérée de M. Berteaux et de ses amis. On sent que l'éloquente protestation de M. Aynard a porté.

Le Président proclame les résultats : Votants, 477 ; majorité absolue, 239 ; pour, 163 ; contre, 314.

L'addition Berteaux est repoussée. (Applaudissements ; clameurs violentes à l'extrême-gauche.)

L'ensemble de la motion Aimond et Bersez est adopté.

M. LE PRÉSIDENT. — Il y a ensuite une motion de M. Pastre, invitant M. le Ministre de la Guerre à modifier le règlement du service en campagne, notamment l'article 109.

La motion est renvoyée à la Commission de l'armée.

Demain, vendredi, à deux heures, séance publique. La séance est levée à sept heures 05.

WALDECK-ROUBLARD

Waldeck, aux sous-vétérinaires,
Dit : « Messieurs, le gouvernement
Embête fort les militaires
Et les curés également. »
Et de janvier jusqu'à décembre,
Il redit la même oraison...
— Président, répondit la Chambre,
Président, vous avez raison.

—x—

« Mais répéter la même chose,
Ça devient *assommant* aussi
Et ça nous abrutit, si j'ose
Toutefois m'exprimer ainsi.
Donc, si, jouant au fier Sicambre,
Je chantais une autre chanson. »
— Président, répondit la Chambre,
Président, vous auriez raison.

—x—

« Ainsi ces moines, ces bons types,
Que loin de chez eux vous chassez,
Ils se font arracher les tripes
Pour la gloire du nom français.
C'est de la politique étroite,
Que de critiquer leur façon. »
— Président, répondit la droite,
Président, vous avez raison.

—x—

« C'est comme notre brave Armée,
Nos pioupious, nos chers officiers,
Que devant la France alarmée,
Mon pauvre André, vous agaciez,
Ce sont de chics soldats, que diantre !
Les blaguer n'est pas de saison... »
— Président, répondit le centre,
Président, vous avez raison.

—x—

Et ce vieux drapeau tricolore ?
Qu'en dites-vous, de ce drapeau ?
Croyez-vous qu'il est chouette encore ?
Messieurs, ce n'est pas de la peau !...
Et cependant que je me cambre,
Applaudissez à l'unisson. »
— Président, répondit la Chambre,
Président, vous avez raison.

Jean GOUDEZKI.

LE SCHISME

M. Fonsegrive, dans la *Quinzaine*, fait à propos du Schisme, les réflexions suivantes :

« A-t-on assez crié au schisme, dans ces derniers temps ! Un vénérable Chartreux, dom Guérin, aurait dit, dans une interview, démentie depuis par lui-même, — mais que l'« Autorité », la « Libre Parole » ne lui attribuent pas moins — qu'il connaissait six évêques prêts au schisme. Et aussitôt voilà tous nos aboyeurs partis. L'épiscopat tout entier a été vilipendé. Deux de nos amis, M. l'abbé Naudet et M. l'abbé Dabry, ont récemment critiqué un communiqué épiscopal où ils étaient l'un et l'autre pris à partie de la façon la plus cruelle, on a aussitôt crié au scandale. En revanche, Mgr de Tarentaise et Mgr de Mende, ayant pris, dans la plénitude de leur pouvoir, une ordonnance réglant une condition intellectuelle d'admission aux hautes études cléricales, les mêmes qui criaient tout à l'heure au scandale ont critiqué ces actes épiscopaux. Voilà le respect de l'autorité ! Et ce sont ces gens qui veulent accuser les autres de révolte et d'insubordination ! Ce sont les mêmes qui se gardent bien de critiquer un Fornin faisant trinquer avec la Mariane jusqu'à un personnage mitré — peut-être bien Léon XIII — à la santé de M. Waldeck-Rousseau, et la Mariane répond : « A la santé de cet excellent cardinal Rampolla. » Les voilà bien l'horreur du schisme et le respect dans l'autorité !

» Ah ! vous vous piquez que l'autorité ne soit plus respectée et vous sentez que des déchirures se font dans la robe sans couture, mais relisez-vous donc, lisez ce qu'écrivent tous les jours ceux que vous citez avec la plus grande complaisance, ceux que vous ne critiquez jamais, ceux avec qui vous marchez la main dans la main, vos alliés, vos amis, vos complices ! Si vous ne savez pas y voir le germe du schisme, c'est que vous êtes bien aveuglés. On nous parle sans cesse des assermentés. Je ne vois nulle trace dans le clergé des tendances gallicanes qui donnèrent des adhérents à la Constitution civile. Mais je vois clairement l'état d'esprit qui engendra « la Petite Eglise ». Un évêque clairvoyant le disait l'autre jour avec des accents d'amère tristesse : Le véritable schisme à craindre, n'est-ce point plutôt celui que je vous signale ? Si l'on voulait détacher les catholiques de leurs chefs naturels pour mieux exploiter au profit d'une politique particulière leur naïve crédulité, scinder l'Eglise en deux pour qu'elle ne soit plus une force, agirait-on autrement ?...

» Ce n'est donc ni chez nous ni chez nos amis que l'on sème la division. Elle est ailleurs, la graine de schisme. Elle est dans la passion politique, dans l'infatuation de quelques inquisiteurs déconfits, de quelques pontifes laïques, dans ceux qui ne s'effraient plus qu'on vienne leur parler d'un « catholicisme politique, moral et sans dogmes » surnaturels, d'un catholicisme athée » comme on a pu lire récemment dans la « Gazette de France ». J'ai cru jadis à la possibilité d'enrayer les conséquences funestes de leur influence et de leur action. Il faut cependant, sous peine de mort, que les catholiques s'en libèrent. Car ils abêtissent, ils anémient et finalement ils mortifient.

» G. FONSEGRIVE. »

LA CROSSE EN L'AIR

La semaine dernière, au Havre, quatre soldats du 129e régiment d'infanterie, sont allés trouver le directeur du *Progrès* et lui ont remis la déclaration suivante :

« Un nombre important de soldats du 129e régiment de ligne (réunis secrètement sur l'initiative de quelques-uns), ouvriers des campagnes ou des villes, avant leur arrivée à la caserne, déclarent qu'ils ne marcheraient, malgré qu'ils n'appartiennent à aucun parti politique, diriger les armes que leur ont été remises pour la défense du sol, contre les poitrines de leurs frères ;

» Ils ajoutent que, même s'il leur fallait marcher jusqu'au devant des grévistes, ils lèveraient la crosse en l'air plutôt que d'assassiner des travailleurs comme eux. »

S'il y en a 70 pour faire une pareille déclaration, il y en aura bien 300 pour s'y conformer. Et on nie le chambardement !

LES INCIDENTS DE L'ÉGLISE DU ST-SÉPULCRE

La protection des Catholiques — Indemnité réclamée à la Turquie par l'Italie

Londres, 28 novembre. — On télégraphie de Rome au *Daily Chronicle*, que le gouvernement a réclamé à la Turquie, une indemnité pour les moines italiens catholiques tués et blessés, lors des incidents de l'église du Saint-Sépulcre à Jérusalem. La dépêche ajoute que le gouvernement français aurait fait opposition à l'intervention directe de l'Italie, en faisant valoir son droit exclusif de protectorat sur les catholiques romains en Syrie.

FAITS DIVERS

UNE CATASTROPHE EN AMÉRIQUE

80 tués — 150 blessés

Détroit, 28 novembre. — Deux trains de voyageurs, dont l'un contenait des émigrants, sont entrés en collision près de Seneca, alors qu'ils allaient en sens inverse sur la voie unique. Les wagons ont pris feu ; il y a eu 80 tués et 150 blessés. Cette catastrophe, survenant le lendemain de celle de l'explosion d'une chaudière qui tua 24 personnes et en blessa 40, a plongé le pays dans la stupeur.

Testament attaqué

Paris, 28 novembre. — L'une des sœurs de M. Henri Say, l'archi-millionnaire décédé récemment, la comtesse Trelem demandait la nullité du testament de M. Henri Say qui la déshéritait. Le tribunal a repoussé les prétentions de la comtesse.

La conjonction de Jupiter et de Saturne

Paris, 28 novembre. — A l'Observatoire de Paris, vers 7 heures, les astronomes attachés à cet établissement, se sont réunis pour assister à la conjonction de *Jupiter et de Saturne*. Cette conjonction, qui est le moment où les deux planètes sont le plus rapprochées l'une de l'autre, ne se produit que tous les 60 ans. Malheureusement le temps était très couvert et les phases du phénomène n'ont pu être observées que confusément ; de sorte que l'expérience de ce matin n'aura pas grand résultat. En 1961 au mois de décembre, on pourra la recommencer. Ce ne seront sans doute pas les mêmes astronomes.

Déraillement sur la ligne Paris-Béziers

Le train de Paris-Béziers a déraillé près de Saint-Laurent. Tous les voyageurs ont été contusionnés, mais trois seulement assez grièvement.

Les vols à la gare du Havre

Au Havre trois employés de la gare avaient voulu dérober trois tonneaux d'alcool. Par imprudence, ils mirent le feu à 14 tonneaux. Ils ont comparu aujourd'hui devant la justice. Il y avait eu des personnes brûlées. Les coupables ont été condamnés à 6 mois de prison. Ce qui donne de l'intérêt à l'affaire, c'est que du 1er janvier au 1er juin, il ne s'est pas produit moins de 160 vols à la gare du Havre.

Importants détournements de fonds

On a arrêté hier à Clermont-Ferrand le directeur d'une Compagnie d'assurances, qui avait dans tout le département une grosse situation. Il aurait joué à la Bourse avec des fonds et des titres qui lui avaient été confiés pour être transformés en rente viagère.

Pillage de l'église d'Auteuil

Des malfaiteurs inconnus se sont introduits hier, dans l'église de Notre-Dame d'Auteuil et l'ont complètement pillée. Les vases sacrés, qui avaient une grande valeur artistique, ont été enlevés. Les troncs ont été brisés, les chaises renversées et mises en tas. Autour, des débris de victuailles et des litres vides indiquaient que les malfaiteurs avaient fait un copieux repas.

On annonce à la dernière heure que l'on a retrouvé la trace des coupables et que des arrestations sont imminentes.

Est-ce le voleur ?

La police de toute la France est en émoi à la suite de l'arrivée à Nice d'un voyageur hongrois. On a des raisons de croire que c'est le fameux employé qui s'est enfui de Budapest en emportant 500.000 couronnes dérobées à la caisse communale. Se sentant suivi, le hongrois n'a plus reparu à l'hôtel où il était descendu.

CARTES DE VISITES

La Librairie du *Journal de Roubaix* offre à ses lecteurs à l'occasion de la nouvelle année :

100 cartes ivoire	1.25
100 cartes ivoire (gravure)	2.25
100 cartes ivoire (deuil)	2.50
100 cartes ivoire deuil (gravure)	3.50
Elle fournit également une jolie boite contenant 100 cartes imprimées et 100 enveloppes pour	1.75
100 cartes ivoire et 100 enveloppes (gravure)	2.75
Même boite deuil, imprimées	3.50
» » » (gravure)	4.50

L'INCENDIE DE LA RUE DU PAYS A ROUBAIX

SOUSCRIPTION
pour les familles des victimes

(DIX-NEUVIÈME LISTE)

Victor Hoffmann, du Cercle du Dauphin	20 »
Cercle du Dauphin	53 »
Emile	0 20
Madame C.	0 15
Zoé H.	0 05
Marie D.	0 20
M. D.	0 20
Quête faite par la Société de coqs de chez Dufour, de Wattrelos, après une partie chez Camille Dambrin	1 60
Un groupe d'habitués du Progrès, chez natole Descrouet fils, 124, rue de l'Epeule	7 »
Le Directeur de la Maternité Boucicaut	5 »
M. Focquet	3 75
Mlle Décourt	2 »
M. Bergot	1 »
Me Bergot	1 »
Mlle Vandrype	1 »
Mlle Debaisieux	1 »
Quête faite après un concert par la fanfare de cavalerie La Renaissance, de Croix	5 »
P. J. V.	1 »
Le personnel de la maison H. Ternynck et fils, 50, rue de la Gare	20 »
G. H., de Croix	0 25
J. et E.	0 50
La Nationale, compagnie d'assurances contre l'incendie	100 »
Quête faite à un repas de noce	1 »
Trésorier des intrépides	0 10
Total	225 »
Listes précédentes	18 949 25
Total général	19 174 25

—x—

Erratum. — Dans la 16e liste, la souscription suivante a été omise, bien que comprise dans le total : Quête faite par les habitués de chez Léon Lepers, au Blanc-Seau, 8 fr. 35.

Chronique Locale

ROUBAIX

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUBAIX

ÉLECTION DU DIMANCHE 1er DÉCEMBRE 1901

De 10 heures du matin à 4 heures du soir

A l'Hôtel-de-Ville de Roubaix et à l'Hôtel-de-Ville de Lannoy

CANDIDATS :

Président
M. CARISSIMO, Henri.

Juges :
MM. DELATTRE, Achille
CATEAUX, Léon
MULLIEZ, Henry

Juges suppléants pour deux ans :
MM. LEFEBVRE, Julien
POLLET, César fils
CAVROIS, Jean
FLORIN, Georges

— Messieurs les électeurs consulaires sont instamment priés de se rendre au scrutin, dimanche prochain, afin d'éviter les ennuis d'un second tour. Ils donneront ainsi une marque d'estime et de confiance à ceux de leurs concitoyens qui acceptent avec désintéressement des fonctions lourdes et difficiles.

Les électeurs ne failliront pas à leur devoir et dès le premier tour de scrutin, les candidats dont les noms sont portés plus haut, seront élus par de nombreuses voix.

MERCI !

La souscription ouverte dans nos colonnes pour venir en aide aux familles des victimes de la catastrophe du 8 novembre, est close ; elle a produit 19.174 *francs* 25.

Après avoir rendu en de grandioses funérailles, un dernier et solennel hommage aux trois braves pompiers, Vercoutère, Wante et Notte, morts victimes de leur dévouement, la population roubaisienne avait un autre devoir a remplir. Elle devait venir en aide aux deux pauvres veuves, aux orphelins et au vieux père. Il y avait là une dette de reconnaissance. En la signalant à nos lecteurs, nous étions certains qu'ils s'empresseraient de l'acquitter.

De tous les rangs de la société, confondus dans un admirable élan de solidarité, de nombreux souscripteurs sont venus apporter leurs généreuses oboles.

La lecture des listes que le *Journal de Roubaix* publiait chaque jour, était bien consolante et bien touchante. On peut dire, sans exagération, que, sur le magnifique terrain de la bienfaisance, tous nos concitoyens se sont trouvés réunis.

Grâce aux importantes sommes recueillies, les familles des victimes seront momentanément à l'abri du besoin.

En leur nom, nous disons merci à tous ceux de nos lecteurs qui, répondant à notre appel, sont devenus leurs bienfaiteurs.

L. R.

LA CLASSE 1901. — Jusqu'à ce jour, 1090 jeunes gens sont inscrits à Roubaix, pour prendre part au tirage au sort de la classe prochaine. Ils sont répartis par canton, comme suit : Ouest, 125 ; Est, 430 ; et Nord, 445. 7 *sont portés comme omis des classes précédentes.*

Ces omis sont, pour la plupart, des jeunes gens qui ne se sont pas présentés à l'inscription avec leur classe d'âge, sous prétexte qu'ils se croyaient fils de Belges parce que leur père n'avait pas servi la France et qu'il était né en Belgique, *alors que leur aïeul était Français.* S'ils ne sont pas *déclarés excusables* par le Conseil de révision, ils seront affectés d'office, et pour trois ans, dans la marine.

UNION CATHOLIQUE DE ROUBAIX. — Le *Comité directeur* a l'honneur de prévenir les adhérents électeurs, qu'il ne reste plus guère de places disponibles pour le banquet que présidera M. P. Lerolle, député de Paris, le dimanche, 8 décembre, à 8 heures. En conséquence, l'inscription sera close le 1er décembre. Avis aux retardataires.

LA GRAVE AFFAIRE DE FAUX MONNAYAGE — Une quatrième arrestation. — Dans notre numéro de mercredi matin, nous avons relaté l'arrestation, sous la prévention de faux monnayage et de complicité, de trois individus, Jean Henizen, Joseph Maune et Auguste Roger. Un quatrième prévenu, Léon Roger, frère de ce dernier, apprêteur, âgé de 21 ans, avait pris la fuite.

Le Parquet de Tournai avait été informé par M. Delalé, le juge d'instruction chargé de l'affaire, que Léon Roger s'était réfugié en Belgique et aussitôt il avait donné des ordres pour le rechercher.

Mercredi, vers neuf heures du soir, M. Delbruxelles, commissaire de police adjoint, à Ath, en visitant les logements, a découvert le prévenu dans une maison de la rue du Noir-Bœuf. Léon Roger a été transféré à la prison de Tournai, en attendant que les formalités d'extradition soient accomplies.

LE DRAME AU REVOLVER DE LA RUE St-AMAND. — L'agent de police Demets qui a tenté de tuer sa belle-mère, rue Saint-Amand, dans la soirée de mardi, a été conduit à Lille, jeudi matin, pour être mis à la disposition de M. le Procureur de la République.

D'autre part, M. Marion, commissaire central, a soumis à M. le maire de Roubaix, un arrêté de révocation concernant son subordonné. Cette proposition a été adressée à la Préfecture pour approbation.

D'après M. Squivée, commissaire de police du troisième arrondissement, chargé de l'enquête, les blessures reçues par Mme Mahu, n'auraient pas été causées par des projectiles, mais *probablement* par la poussée produite au cours de la rixe avec son gendre.

Les conclusions de l'honorable magistrat ne sont pas conformes, on le voit, aux déclarations de la victime. Cette dernière a déclaré formellement à des représentants de plusieurs journaux locaux, que l'agent avait tiré sur celle-ci à une assez grande distance, il est vrai, et que les deux balles l'avaient touchée dans le dos. La force projective n'étant plus suffisante, les balles, arrêtées par d'épais vêtements d'hiver, n'avaient fait que de légères contusions.

Si Demets avait tiré en l'air, il est presque certain que les balles n'auraient pas été retrouvées, ou auraient été retrouvées déformées. Or, on a ramassé dans la cour Deswaef, le lieu même du crime, quatre balles, dont une seulement aplatie. Cette constatation a été faite par M. le commissaire de police lui-même. Ce dernier, d'ailleurs, a jugé utile d'envoyer les vêtements de Mme Mahu au Parquet de Lille, où ils seront examinés. En donnant ces détails, nous ne présumons pas, est-il besoin de le faire remarquer, du plus ou moins de culpabilité de Demets. Des attaques aussi ridicules que maladroites nous ont seules *forcés à revenir sur le récit du drame.*

LA GRÈVE DU TISSAGE DE MM. LEFEBVRE ET FLORENT. — Le Conseil des Prud'hommes vient de statuer dans le procès intenté à MM. Lefebvre et Florent, fabricants, boulevard Gambetta, par 28 de leurs ouvriers en grève. Ces derniers, avançant qu'ils avaient été renvoyés de l'établissement *sans prévenance*, réclamaient une *indemnité* de 48 francs, correspondant à deux semaines de travail.

Le Conseil des Prud'hommes a condamné MM. Lefebvre et Florent à payer à chacun des 28 ouvriers une indemnité de 24 francs.

Nous croyons savoir que les défendeurs vont interjeter appel de cette décision.

EXPLOITS DE DÉTROUSSEURS. — Dans la soirée de mercredi, vers neuf heures, une modiste, Mlle Jeanne Neetesonne, demeurant rue Descartes, 81, regagnait son domicile. Elle allait y arriver lorsqu'elle fut arrêtée par trois inconnus qui lui enlevèrent de vive force un réticule renfermant une somme de 6 fr. 05 et divers objets servant à confectionner des chapeaux. M. Lecomte, commissaire de police du 2e arrondissement, a été avisé.

A PROPOS DE VOLS SUR LES VOITURES. — Gustave Declercq, cet individu qui a été condamné, mercredi, par le tribunal correctionnel de Lille, pour avoir commis un vol sur une voiture,

---

DERNIÈRE HEURE

3e Édition *De nos correspondants particuliers et par fil spécial* **3e Édition**

UN DINER A L'ÉLYSÉE EN L'HONNEUR DU CORPS EXPÉDITIONNAIRE DE CHINE

Paris, 28 novembre. — Au dîner de ce soir, à l'Elysée, donné par le Président de la République, en l'honneur des officiers du corps expéditionnaire de Chine, le chef de l'Etat avait réuni autour du général Voyron et de M. Stéphane Pichon, tous les chefs de service et officiers des divers états-majors du corps expéditionnaire. Etaient également invités, les ministres, les généraux Florentin et Brugère, le vice-amiral Gervais, le général Faure-Biguet, le vice-amiral Bienaimé, le général Bailloud, M. de Chaylard, consul général à Pékin, etc., etc. M. Delcassé étant souffrant n'assistait pas au dîner.

LE BANQUET HERVÉ

Paris, 28 novembre. — Ce soir a eu lieu, avenue de Clichy, le banquet offert par le fameux syndicat des membres de l'enseignement à M. Hervé, le professeur acquitté par le jury d'Auxerre, puis suspendu par le Conseil académique de Dijon. A ce banquet assistaient : MM. Jaurès, de Pressensé, Allemane, l'ex-abbé Charbonnel, etc., etc. M. Hervé a prononcé un emphatique et prétentieux discours dont voici, à titre d'information les passages saillants :

« Je sais que je ne suis pas seulement l'acquitté de la Cour d'Auxerre ; je suis de l'idée que nous défendons, le porte-drapeau, si j'ose employer une pareille expression. Je suis fort heureux, après avoir eu le spectacle de 24 fonctionnaires prêts à me condamner, de me réconforter par les amis qui m'entourent. Moi qui suis professeur, par vocation, j'ai voulu donner mon enseignement par écrit, par le moyen d'un journal ; j'ai donné un enseignement civique et moral en contradiction avec l'enseignement civique et moral qui est la base du système universitaire. Car, après 1870, on a voulu remplacer la religion catholique par la religion de la Patrie ; le drapeau remplaça le Saint-Sacrement et les chansons de Paul Déroulède le cantique « Esprit-Saint, descendez en nous ». Les incendiaires du Palatinat, les généraux de Napoléon sont des scélérats ; ceux qui, de l'autre côté du Rhin préparent une république internationale sont plus près de nous que les assassins de Châlon et de la Martinique ».

M. Hervé réclame ensuite l'établissement d'une milice semblable à celle de la Suisse.

M. Jaurès félicite M. Hervé de supporter sa condamnation avec stoïcisme.

« Vous avez posé la vraie question, dit-il ; c'est déjà une victoire. L'Université a obéi à un préjugé qui lui a été imposé. On a fait à notre pays l'âme de la défaite. Le nationalisme est l'abjection, la perpétuité de la défaite. Notre pays n'est pas vaincu. Il faut décidément et franchement renoncer à une revanche brutale ; la revanche viendra quand la paix et la République internationale auront été créées. Avec l'Allemagne il faut faire la politique de la main ouverte, de la main cordiale.

M. Jaurès termine en disant que l'honneur de Hervé sera d'avoir fait pénétrer dans l'âme des juges universitaires un peu de lumière qui se répandra dans les générations à venir ou dans la presse de demain.

D'autres allocutions ont été prononcées par MM. de Pressensé, Allemane, Charbonnel et Briand.

LE DISCOURS DE M. WALDECK-ROUSSEAU

Paris, 28 novembre. — On lit dans le *Gaulois* de demain :

« A la veille d'une bataille où ses amis pouvaient le lâcher, M. Waldeck-Rousseau a compris qu'il fallait regagner leur confiance, *et il s'est fait, de nouveau,* cautionner par M. Brisson et par M. Millerand. J'imagine qu'il aura quelque peine à se dépêtrer de cette compagnie. S'il a fait des efforts pour se rallier le parti républicain relativement modéré, on peut tenir pou rassuré que, de longtemps, il ne les renouvellera pas ».

LES PILLAGES DE PÉKIN

Paris, 28 novembre. — Le *Soleil* de demain s'exprime ainsi sur les pillages de Pékin :

« Après trois mois de siège, les chrétiens de Mgr Favier, mourant de faim, ont réquisitionné les provisions du prince Li. La valeur de ces réquisitions n'a pas, comme il a été dit, à être imputée sur l'indemnité actuellement acquise ; elle est entrée dans le calcul même du chiffre de 265 millions, après débats contradictoires entre les plénipotentiaires chinois et les ministres européens. Voilà la vérité, voilà l'irréfragable.

» Il reste, que pour satisfaire leurs passions antinationales, antimilitaristes, anticatholiques, cent cinquante députés français n'ont pas rougi de se solidariser avec le prince Tuan et le mandarin Yng-Lu. Cela *n'est pas plus* déshonorant, en somme, que l'appui qu'ils prêtèrent jadis à Dreyfus. »

L'ÉVÊCHÉ DE LAVAL

Paris, 28 novembre. — Le *Gaulois* de demain dit tenir de très bonne source, que M. l'archiprêtre Mélisson, curé de la cathédrale du Mans, est dès aujourd'hui désigné pour le siège épiscopal de Laval, auquel il sera nommé dans les premiers jours de l'année 1902, en remplacement de Mgr Geay.

LES CONGRÉGATIONS

Uzès, 28 novembre. — Le Conseil municipal d'Uzès a émis par 14 voix contre 1, un avis favorable à la demande d'autorisation formulée par les Carmélites.

Marseille, 28 novembre. — Le Procureur de la République a présenté au Tribunal civil une requête tendant à la nomination d'un liquidateur des biens de la congrégation des Pères du Sacré-Cœur de Jésus, qui possédait un pensionnat et un internat et qui s'est rendue à l'étranger.

Belley, 28 novembre. — Le Conseil municipal réuni ce soir a émis, à la majorité de dix voix contre deux, un avis favorable à la demande d'autorisation formulée par les Pères Maristes, dont la maison mère est à Lyon.

LES TROUBLES EN ESPAGNE

Madrid, 28 novembre. — Une collision entre ouvriers basques et galliciens, a eu lieu près de Vergarra, dans la province de Guicuzpoa. Il y a eu cinq blessés.

L'INSURRECTION COLOMBIENNE

New-York, 28 novembre. — Une dépêche de Colon dit que 300 gouvernementaux commandés par le général Alban, sont revenus à Buenavista et ont ouvert le feu contre les insurgés commandés par Barrera. Le combat, qui a été acharné, a duré jusqu'à six heures et demie du soir. Les gouvernementaux ont été obligés de se replier sur Fruvogoles. Les morts et les blessés dépassent une centaine ; le nombre des cadavres semés sur la voie ferrée est tel qu'un train arrivé à Buenavista ne put plus continuer sa route. Les insurgés n'auraient perdu qu'une douzaine d'hommes au plus.

MISS STONE

Constantinople, 28 novembre. — On ne croit pas à la mort des deux prisonnières des brigands Miss Stone et sa compagne, Mme Tfilka, car aucune confirmation n'en a encore été reçue.

DERNIÈRES NOUVELLES RÉGIONALES

LES VOTES DES DÉPUTÉS DU NORD. — Paris, 28 novembre. — Le scrutin sur l'ensemble du projet de l'emprunt a été exactement voté, toutes rectifications faites, par 322 voix contre 194, au lieu de 335 contre 213, comme il avait été annoncé en séance. Voici les votes des députés de votre région :

Ont voté contre : MM. Henri Cochin, Dansette, Desfontaine, de Montalembert, Pichon, Roger. — Ont voté pour : MM. Barrois, Bersez, Cardon, Debève, Dron, Evrard-Eliez, Guillain, Lepez, Morcrette-Ledieu, Eugène Motte, Pasquai, Sirot et Weil-Mallez. — Absents par congé : MM. Delaune, l'abbé Lemire et Loyer.

Ajoutons que M. Ribot a voté pour. M. Méline s'est abstenu, de même que M. Mesureur. Fait étrange : M. Delcassé, ministre des Affaires étrangères, est porté comme s'étant abstenu.

LES MINEURS. — LE RETRAIT DES TROUPES. — Le départ des troupes envoyées dans l'arrondissement de Douai en vue de la grève générale, s'est effectué ce matin. Les compagnies du 84e de ligne qui étaient réparties dans le bassin de l'Escarpelle se sont concentrées à Guesnain pour regagner à pied leur garnison à Le Quesnoy.

Les soldats du 4e cuirassiers sont repartis pour Cambrai après la soupe de dix heures du matin. Le bataillon du 33e régiment d'infanterie en garnison à Douai, et qui était disséminé à Dorignies et dans la section de Douai des mines d'Aniche est rentré en notre ville.

LA GRÈVE DU TISSAGE FÉRON, A LILLE. — Les grévistes se sont réunis, jeudi, à dix heures, à l'Hôtel des Syndicats, rue Gambetta. La question de la grève, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité des quarante-trois personnes présentes. La permission de quêter en ville, sollicitée à la Mairie, a été accordée aux grévistes. Jeudi soir, une nouvelle réunion a eu lieu. Les délégués auront, vendredi, une entrevue avec M. Féron.

LA SCÈNE DE BANDITISME DE NIEPPE. — L'auteur du vol avec effraction et des brutalités inqualifiables exercées sur la personne de Mme veuve Veshaere, fermière à Nieppe, a été arrêté mercredi, à neuf heures du matin, par des ouvriers agricoles sur le territoire de la commune de Ploegsteert (Belgique). Senty avait les vêtements en lambeaux, il était dans une tenue des plus débraillée : pieds nus, tête nue, les jambes du pantalon relevées jusqu'à la moitié des genoux. Le docteur qui a été appelé à le soigner l'a reconnu atteint d'aliénation mentale ; il l'a fait admettre à la maison de santé d'Ypres.

UNE CHAPELLE DÉMOLIE PAR DES MALFAITEURS A NIEPPE. — Dans la nuit de mardi à mercredi, des malfaiteurs ont saccagé une petite chapelle érigée à l'extrême frontière, sur un champ appartenant à Mme Cary, d'Armentières. Ne parvenant pas à forcer la porte d'entrée du petit édifice, ces bandits ont fait une brèche dans le mur ; puis, furieux d'avoir trouvé les troncs complètement vides, ils résolurent de démolir la petite chapelle et ne laissèrent que des ruines.

UNE FORTE MARÉE A DUNKERQUE. — Jeudi à midi, poussée par une forte brise du large, la marée a atteint une hauteur inaccoutumée. Une partie du quai, appelé le bouillon, a été submergée. Sur le port l'eau a débordé. A Malo, les vagues sont arrivées jusqu'à la digue ; les chalets, qui se trouvaient sur le sable, en face du Kursaal, ont été inondés ; trois ont été complètement démolis et une dizaine ont été déplacés. On craint le renouvellement de la danse des kiosques qui s'est produite, il y a quatre ans, et qui a démoli environ cent châlets.

LES CONGRÉGATIONS. — Les dames de Flines, qui possèdent trois établissements, à Douai, à Flines et à Coutiches, déjà munies des autorisations nécessaires pour chacune de leurs maisons, sont en instance pour obtenir du gouvernement une autorisation générale qui leur permettrait de placer leurs écoles sous la direction d'une seule supérieure générale.

COUR D'ASSISES DU NORD. — La Chambre des mises en accusation a renvoyé les affaires suivantes devant les assises :

—— Attentats à la pudeur à Orsinval. — Isidore Loubry, âgé de 40 ans, né à Saméon, arrondissement de Douai, curé à Orsinval, arrondissement d'Avesnes.

—— Les manœuvres abortives d'Auby. — Rosalie Fénart, âgée de 19 ans, née à Nœux-les-Mines ; Cécile Desmedder, 25 ans, née à Watten, demeurant à Canteleu-Lambersart, et Alfred Pellerin, âgé de 38 ans, directeur d'usine à Auby-lez-Douai.

Ces affaires ne seront jugées vraisemblablement qu'à la session de février 1902.

NÉCROLOGIE. — M. Alphonse Staincq, ancien manufacturier à Fourmies, vient de mourir à l'âge de 76 ans, à Avesnes, où il s'était retiré depuis quelque temps.

LA LAINE A LONDRES

Londres, 28 novembre, 8 h. soir. — MM. H. Irwell et Cie, Henry Hughes et Sons, ont offert aujourd'hui 14.000 balles dont 5.000 de croisés et 1.000 de Cap.

Les enchères sont calmes. Les vendeurs peu satisfaits des prix offerts, retirent un peu. Les Anglais et les Français sont les principaux acheteurs. La baisse pour les mérinos peut se chiffrer par 5 à 7 %.

Bulletin météorologique

ROUBAIX, jeudi, 28 novembre 1901.
2 heures soir, 6° au-dessus de zéro, 774, beau temps.
5 heures soir, 5° 1/2 au-dessus de zéro, 774, beau temps.
9 heures soir, 4° 1/2 au-dessus de zéro, 775, beau temps.
Vendredi, 29 novembre 1901.
Minuit, 3° 1/2 au-dessus de zéro, 775, beau temps.
2 heures matin, 3° au-dessus de zéro, 775, beau temps.